



"Les vacances apprenantes" en quatre questions

Le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, en a fait « un objectif social ». Dans le cadre du dispositif de la « nation apprenante », il a décidé d'organiser tout au long de l'été l'accueil de certains élèves pour les aider à rattraper le retard accumulé pendant le confinement.

« Ecoles buissonnières ouvertes », « colonies de vacances apprenantes », « écoles ouvertes »... Au total, quatre dispositifs vont être mis en place pour offrir au maximum d'enfants des activités ludiques et pédagogiques. « De façon à ce qu'il n'y ait aucun enfant qui soit confiné pour des raisons sociales et non plus sanitaires aux mois de juillet et août », a reformulé Jean-Michel Blanquer. CQFD fait le point.

· Quel est l'objectif ?

Les deux mois de confinement ont eu raison de certains élèves. Mauvais équipement numérique, difficultés scolaires, encadrement insatisfaisant... Selon Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Education, environ 4 % des élèves sont sortis des radars durant la quarantaine, expliquait-il le 6 mai dernier à l'Assemblée nationale. Un décrochage inquiétant, surtout en primaire où « les choses ne sont pas rattrapables par la suite », s'inquiétait le ministre.

L'exécutif a donc décidé de donner l'opportunité à certains d'entre eux de ne pas s'abîmer dans leurs lacunes. Soutien scolaire, jeux, activités sportives... Le gouvernement tient à un dispositif le plus complet possible pour mettre à profit les deux mois estivaux.

Les « vacances apprenantes » permettront aussi de soulager les parents en prenant en charge les enfants, au moins la journée, après deux mois de cohabitation (parfois) intense. Ces vacances seront également entièrement gratuites pour les familles les plus modestes, qui sont d'ailleurs également prioritaires pour les inscriptions.

· De quoi s'agit-il en détail ?

Ce dispositif est doté de 200 millions d'euros. Une enveloppe conséquente répartie en quatre opérations, allant du centre de loisirs amélioré à une prise en charge complète des enfants pendant plusieurs semaines.

Pour les élèves de primaire, de collège et de lycée, les parents pourront opter pour des « écoles ouvertes », accueillant en journée les enfants pour leur proposer des activités de soutien scolaire le matin et des jeux culturels ou sportifs l'après-midi. Les étudiants des lycées professionnels y auront également accès. Ce principe existait déjà dans les quartiers populaires mais l'exécutif a choisi de l'étendre à tout le territoire.

Les « accueils de loisirs apprenants », sur la base des centres de loisirs déjà existants, suivront le même concept que le précédent où des activités ludiques alterneront avec des cours, de la culture et du sport. Le soir, les enfants rentrent chez eux. En parallèle, les « écoles ouvertes buissonnières » ouvriront pour les enfants vivant à la campagne ou sur les littoraux de l'Hexagone. Ici, le gouvernement veut inciter à la découverte de la nature et du patrimoine local, toujours dans cet esprit de mêler jeux et éducation. Elles s'adresseront aux élèves de moins de 17 ans et les groupes seront hébergés en internat ou en camping.

Enfin, mesure inédite de cet été : « les colonies de vacances apprenantes » qui se dérouleront du 4 juillet au 31 août. Cet encadrement complet des élèves aura lieu sur le territoire national et le séjour minimal sera de cinq jours au moins.

Ces vacances proposeront des activités pour apprendre tout en s'amusant. « Ateliers d'écritures, matches d'improvisation ou encore pièce de théâtre », indique l'exécutif comme pistes potentielles. Les activités pédagogiques permettront ainsi aux enfants de renforcer certains savoirs afin de mieux appréhender la rentrée prochaine.

· Qui est concerné ?

Au total, l'ensemble de ces opérations devrait concerner un million de jeunes français. Pour « les écoles ouvertes », l'exécutif souhaite qu'environ 400.000 enfants soient accueillis dans 2.500 écoles et établissements. Du côté des « accueils de loisirs apprenants » - ou centres aérés - quelque 300.000 élèves devraient être acceptés.

Pour les « écoles ouvertes buissonnières », l'idéal gouvernemental serait que 50.000 enfants y aient accès. Enfin, « les colonies de vacances apprenantes » seront proposées à 250.000 enfants, de moins de 17 ans. Si l'inscription est ouverte à tout le monde, la priorité sera donnée aux jeunes des quartiers prioritaires ou habitant à la campagne. Mais aussi aux enfants de familles monoparentales ou dont la situation financière est précaire, ainsi qu'aux enfants de soignants. Une aide de l'Etat de 400 € par jeune et par semaine sera versée aux collectivités partenaires.

· Quel encadrement ?

L'exécutif a chiffré le nombre d'enseignants et d'encadrants nécessaires pour l'opération « écoles ouvertes » : 25.000, « soit cinq fois plus qu'aujourd'hui », a commenté Jean-Michel Blanquer. Qui a par ailleurs assuré dans les colonnes de Ouest-France que « nous pouv[i]ons compter sur la mobilisation de nos partenaires associatifs comme sur celle des professeurs ».

Tous les encadrants qu'ils soient professeurs ou non seront rémunérés. « Des professeurs des écoles ou d'éducation physique et sportive ont déjà l'habitude de participer à des encadrements de ce type l'été », a illustré le ministre.

Une enveloppe de 30 millions d'euros sera également allouée aux collectivités pour les « aider (...) à adapter leurs locaux » afin d'accueillir des activités de loisirs. Et aussi financer des stages de Bafa à jeunes volontaires. Il manque effectivement 10.000 animateurs pour l'été, les formations n'ayant pas pu se tenir au printemps.

Hélène Gully

Réagir face à une crise. Agir pour préparer l'après.

Chaque jour, la rédaction des Echos répond à votre besoin d'une information fiable et vous aide à prendre les meilleures décisions.

Conservez une vision globale de la situation, en France et dans le monde. Décryptez les conséquences de la crise sur l'économie, les entreprises et les marchés. Eclairiez votre réflexion avec des points de vue, des idées et des contributions de tous horizons.

Reprenez un temps d'avance avec Les Echos. Abonnez-vous dès maintenant !

Je découvre les offres